



Garde enfants de 2 ans

Par Mari

Bonjour je vous explique mon histoire j'ai vécu 4 ans avec mon ex conjoint j'ai d'un précédent mariage trois enfants avec le nouveau ont a eu une petite fille de 2 ans mon ex conjoint n a jamais travaillé et alcoolique et violent il commandé tout le monde a la maison il m'a violenté plusieurs fois sans porter plainte il me manipuler le cerveau ou me faisait du chantage de menace de ce suicider où il menacer de tout casser chez moi le 14 septembre 2020 fortement alcoolisé il frappé mon fils sortant de table de 13 ans 4 coup de poing il le pousse par terre le petit se relève jessai de le protéger mon fils je me prend deux coup de poing les voisin appel les gendarmes et il prend de garde a vue pendant une semaine il a était jugé il prend 10 mois avec sursis avec obligation de soin contre l alcoolémie interdiction de nous approcher ensuite en novembre jugement pour la garde du bébé mon avocate demande une visite progressive avec visite médiatisé lui demande la garde en alternance moi je travail j'ai ma maison lui a le RSA vie chez sa mère qui touche le RSA il continue de boire j'ai eu le résultat du jugement ce mardi il a obtenu la garde une semaine sur deux un chose que personne ne comprend mon avocate ne comprend pas personne voilà mon histoire je suis désespérée